

Plan Climat Air Energie Territorial du Territoire de l'Ouest

Volet « Air Energie Climat » du futur Schéma de Cohérence Territoriale

Par délibération en **Conseil Communautaire du 15 février 2021**, le Territoire de l'Ouest a lancé l'élaboration de son Plan Climat Air Énergies Territorial (PCAET).

Construit en cohérence avec le projet de Territoire Ouest 2040, et dans la perspective d'alimenter les travaux d'élaboration du futur Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat

(SCoT AEC), le PCAET définira la feuille de route du Territoire de l'Ouest pour la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation du territoire.

Après un an et demi de travaux et de concertation, **le Conseil Communautaire du Territoire de l'Ouest du 4 novembre 2024 a arrêté son projet de PCAET 2025-2031** qui sera mis à disposition du public avant approbation.

Dans ce cadre, le Territoire de l'Ouest a l'honneur de vous inviter à participer à la réunion publique qui se tiendra le :

vendredi 28 mars 2025 de 18h00 à 19h30

Siège du Territoire de l'Ouest

1, rue Eliard Laude - 97 420 Le Port cedex

Cette réunion publique sera l'occasion de vous présenter le projet de PCAET, arrêté en Conseil Communautaire du 4 novembre 2024.

Le projet de PCAET 2025-2031 du Territoire de l'Ouest ayant vocation à alimenter le volet « Air Energie Climat » du futur SCoT, la démarche d'élaboration du SCoT et les éléments du diagnostic seront également présentés à cette occasion.